

■ **BLL Holding S.A.**, Le Locle (FOSC du 30.12.2003, p. 14).
Capital-actions réduit de CHF 300'000 à CHF 100'000, ensuite de
remboursement à concurrence de CHF 200'000 et annulation de
2'000 actions de CHF 100, nominatives. Capital-actions: CHF
100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100,
nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 19.12.2003.
L'accomplissement des formalités légales a été constaté par acte
authentique final du 09.06.2004
Journal no 1517 du 21.06.2004
(02328058 / CH-645.1.009.307-5)